



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE:

Le conseil de la Municipalité de Brébeuf tiendra une **assemblée spéciale**

Lundi le 14 décembre 2020

Immédiatement après l'assemblée d'adoption du budget

Dans la salle municipale au 217 Route 323 à Brébeuf

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant:

1. Ouverture de la séance tenue avec public
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
 - 3.1. Avis de motion – Règlement 251-20 Établissant les taux de taxes et les tarifs 2021
 - 3.2. Projet de règlement 250-21 Établissant les taux de taxes et les tarifs 2021
 - 3.3. Appropriation des Revenus reportés – Voirie et de la Subvention PAVL à recevoir
 - 3.4. Appropriation des Excédents affectés d'Aqueduc et d'Égoûts
 - 3.5. Appropriation de l'Excédent affecté du Fonds général
 - 3.6. Appropriation de l'Excédent non-affecté du Fonds général
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Donné à Brébeuf, ce 8 décembre 2020


Annie Bellefleur, secrétaire-trésorière